



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

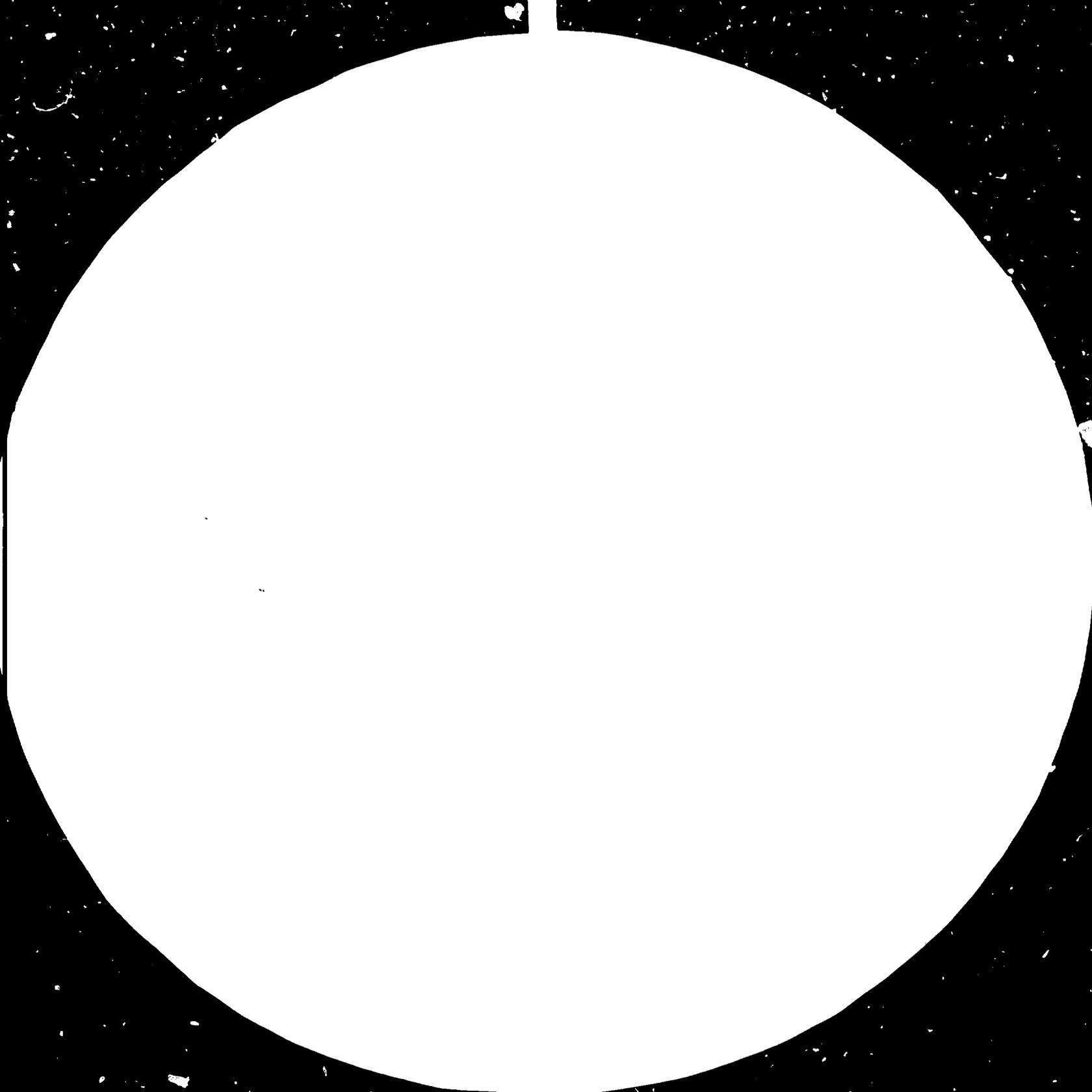
## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)





45

50

56

63

71

80

90

100

112

125

140

160

180

200

224

250

280

315

360

400

450

500

28

32

36

40

45

50

56

63

71

80

90

100

112

125

140

160

180

200

224

250

280

315

2.5

2.8

3.2

3.6

4.0

4.5

5.0

5.6

6.3

7.1

8.0

9.0

10.0

11.2

12.5

14.0

16.0

18.0

20.0

22.4

25.0

28.0

31.5

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART  
NATIONAL BUREAU OF STANDARDS  
STANDARD REFERENCE MATERIAL 1010a  
(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



13926-F

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL**

---

**QUATRIEME  
CONFERENCE GENERALE  
DE L'ONUDI**

**Vienne (Autriche), 2-18 août 1984**

---

**ALLOCUTION PRONONCEE PAR  
M. ABD-EL RAHMAN KHANE,  
DIRECTEUR EXECUTIF DE L'ONUDI,  
le 2 août 1984**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous présenter, au nom du secrétariat et en mon nom personnel, mes sincères félicitations pour votre élection, à l'unanimité, à ces hautes fonctions. Connaissant votre vaste expérience, votre sagesse et votre direction éclairée, je suis convaincu que vous ferez tout ce qui est en votre pouvoir pour que la présente Conférence permette de mener un dialogue constructif et d'aboutir à des décisions rationnelles. Je tiens aussi à féliciter vos collègues du Bureau pour leur élection à l'unanimité. Vous avez en eux une équipe de collaborateurs compétents, également dévoués à la cause que sert notre Conférence. Soyez assurés que ma coopération et celle du secrétariat vous sont acquises sans réserve, à vous-même et à vos collègues, pour vous appuyer dans la tâche si délicate et si importante qui vous incombe.

La première Conférence générale de l'ONUDI s'est tenue dans ce même cadre historique, il y a 13 ans. Nous avons ainsi, pour la deuxième fois, une dette de reconnaissance envers le Gouvernement fédéral autrichien qui, depuis la création de l'ONUDI, n'a cessé de s'intéresser à ses problèmes et à la cause qu'elle sert. Il n'en est pas de meilleur témoignage que la présence aujourd'hui, parmi nous, du Président fédéral, Son Excellence M. Rudolf Kirchschläger, que je tiens à remercier vivement de son allocution dont la profondeur et la sagesse politique traduisent bien la position exceptionnelle que l'Autriche s'est faite dans la communauté internationale grâce à son approche constructive de la coopération internationale. Cette allocution, j'en suis convaincu, inspirera et guidera toutes vos délibérations.

Je suis très heureux de pouvoir aussi remercier sincèrement le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Son Excellence M. Javier Pérez de Cuéllar, qui a bien voulu participer personnellement à la séance inaugurale de la Conférence malgré ses autres tâches si nombreuses et si difficiles. Nous avons retrouvé dans son allocution le réalisme qui le caractérise, son engagement de longue date à la cause de la coopération internationale, sa conviction de l'importance de la contribution que

l'industrialisation apporte au progrès général des pays en développement, et nous l'avons entendu apprécier à sa juste valeur le rôle que l'ONUDI a joué et doit continuer à jouer dans ce domaine. Je suis certain que la Conférence tirera également conseils et inspiration des remarques importantes et constructives qu'il a faites ici ce matin.

Qu'il me soit permis aussi de remercier vivement le chef de la délégation indienne, Son Excellence V. P. Singh, pour avoir prononcé l'ouverture de la Conférence. Nous sommes nombreux ici à nous souvenir de l'hospitalité si généreuse que le Gouvernement indien avait réservée à la troisième Conférence générale et de l'importante contribution apportée à ses travaux par la délégation indienne conduite par Son Excellence M. Narasimha Rao, alors ministre des affaires étrangères. L'allocution prononcée par M. Singh aujourd'hui confirme une fois de plus l'engagement de l'Inde à la cause du développement industriel et de la coopération internationale, et le soutien qu'elle n'a cessé d'apporter à l'ONUDI.

Je tiens à souhaiter chaleureusement la bienvenue aux distingués ministres et à tous les autres éminents participants, y compris mes collègues des autres organisations du système des Nations Unies et les représentants d'organisations gouvernementales et non gouvernementales. Votre présence à tous ici témoigne du vif intérêt que vous portez à l'industrialisation des pays en développement, et je suis certain que vos efforts conduiront la Conférence au succès, contribuant ainsi à faire accélérer le développement industriel de ces pays. Je suis convaincu que votre objectif à tous, en venant ici, est d'œuvrer non seulement pour la transformation industrielle des pays en développement mais aussi pour la reprise de l'économie internationale.

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, nous avons cherché, au secrétariat, à définir un cadre pour les travaux de la Conférence au cours d'un processus engagé au début de l'année dernière, qui a comporté l'organisation de réunions préparatoires consacrées à cinq domaines importants, auxquelles ont participé plus de 100 pays, des consultations avec d'autres organismes des Nations Unies et diverses organisations gouvernementales et non gouvernementales, et la publication de l'essentiel de la documentation bien avant la Conférence. Les gouvernements n'ont pas ménagé leurs efforts non plus, comme le montrent la tenue de réunions ministérielles régionales, l'adoption de textes énonçant une position commune, et les délibérations animées du Conseil du développement industriel réuni en tant que Comité préparatoire de la Conférence et de son groupe de travail à composition non limitée, sans oublier les nombreuses réunions qui ont précédé la séance d'aujourd'hui. Toutes ces activités préparatoires ont permis de bien axer l'attention de la communauté internationale sur l'industrialisation des pays en développement. Mais, et je pense que nous en convenons tous, ces

travaux si utiles ne porteront leurs fruits que si la Conférence s'emploie à parvenir à des décisions concrètes pour l'action à mener.

A côté de la documentation consacrée à chaque point de l'ordre du jour sous forme de documents thématiques et documents d'information, j'ai exposé à la mi-juin dans le document intitulé "Rapport spécial du Directeur exécutif" (ID/319) ma propre évaluation de la situation, le bilan des résultats assez modestes obtenus jusqu'ici et les possibilités extraordinaires qu'offre l'industrialisation des pays en développement. Je n'y reviendrai pas. Par souci d'une approche pragmatique de la Conférence, qui dispose seulement d'un temps limité, je me bornerai à mentionner certains aspects dominants des questions soumises à ses délibérations. J'espère que vous ne me tiendrez pas rigueur si, voulant être bref, je donne à mes observations un tour assez lapidaire et parfois abrupt.

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Tout le monde doit aujourd'hui être d'accord là-dessus, l'environnement économique international des dernières années a été l'un des principaux obstacles aux efforts d'industrialisation des pays en développement. L'industrialisation du tiers monde a particulièrement pâti de la crise économique. Aussi les politiques protectionnistes, les problèmes liés à l'endettement et le financement de l'industrialisation des pays en développement sont-ils à mes yeux les principaux aspects de la situation globale qui doivent être abordés par la communauté internationale. Il est vrai que l'on constate quelques signes de reprise dans certains pays développés, et d'aucuns y attachent de grandes espérances. A mon avis cependant, ce serait se laisser aller à un optimisme béat que de se fonder sur ces quelques signes pour estimer inutile toute action visant à rétablir une croissance soutenue et à relancer l'économie globale. La reprise s'est amorcée, certes, mais elle demeure irrégulière et tous n'en bénéficient pas également. Il faudra du temps pour que les pays en développement en ressentent l'impact. Dans ces conditions, attendre que la reprise s'étende (peut-être) à ces pays d'elle-même, pour ainsi dire par bribes, est exactement la chose à ne pas faire. Ce qu'il faut, c'est un effort international concerté, massif et intégré permettant aux pays en développement d'apporter à l'économie internationale une contribution vivifiante. Pour nous, à l'ONUDI, l'industrialisation des pays en développement est un facteur essentiel de toute reprise soutenue au niveau mondial.

Dans ce contexte, les déclarations en faveur de la libéralisation des échanges doivent être traduites en actes. Il ne faut pas seulement freiner le protectionnisme, il faut le faire reculer. On apportera ainsi quelque soulagement aux pays en développement en les aidant à accroître leurs exportations manufacturières. Mais l'augmentation des recettes d'exportation qui en résultera ne servira guère si l'on ne trouve pas de solutions

appropriées au problème de l'endettement. Pour que les dettes soient payées, il faut créer des conditions rendant le remboursement plus facile. Une des principales conditions à cet égard est que les pays en développement puissent réactiver leur industrie et exporter des produits manufacturés et des biens transformés ou semi-finis à des prix équitables. Plusieurs suggestions ont été faites récemment qui tendent à fixer des limites à l'accroissement des frais et commissions pour le service de la dette et à assouplir les modalités et échéances. En particulier, les recettes totales d'exportation des pays en développement ne devraient être affectées au service de la dette que dans un pourcentage maximal compatible avec le maintien d'un niveau approprié d'activité productive dans chaque pays. Un plafond de 25 %, remboursement du capital compris, me paraît raisonnable à cet égard. En attendant que soient prises les mesures nécessaires, il faudrait procurer à l'industrie des ressources financières adéquates, compte tenu des besoins globaux de chaque pays, pour permettre l'utilisation des capacités existantes, après quoi des apports financiers suffisants devraient être assurés pour la réalisation de nouveaux investissements industriels. En ce qui concerne ce troisième volet de l'approche visant à résoudre les problèmes posés par l'industrialisation des pays en développement, j'ai clairement indiqué, dans le Rapport spécial, ce qui devrait être fait, à mon avis, soit dans le cadre des organisations financières internationales existantes, soit par le biais de la création d'une banque internationale du développement industriel.

De plus, toute conférence portant sur la réforme du système monétaire et financier international devrait être orientée vers le développement, et les besoins spéciaux de l'industrie devraient être pris en considération, car l'industrie sera au nombre des principaux facteurs grâce auxquels les pays en développement pourront être mieux à même de rembourser leurs dettes.

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Industrialiser les pays en développement est l'un des principaux moyens pour instaurer le nouvel ordre économique international préconisé par l'Assemblée générale des Nations Unies il y a 10 ans. Plus récents de quelques mois, la Déclaration et le Plan d'action de Lima gardent toute leur valeur. L'action en faveur de la restructuration systématique de l'industrie mondiale, préconisée à Lima, doit continuer. L'un des mécanismes déjà mis en place à cette fin est le Système de consultations qui devrait être, plus que par le passé, renforcé, perfectionné et développé aux niveaux régional et interrégional. Comme l'ordre du jour de la Conférence le montre clairement, le processus d'industrialisation exige plusieurs autres éléments cruciaux. La documentation et mon rapport spécial contiennent des suggestions quant aux actions qui pourraient être engagées par les pays eux-mêmes ou par le biais de la coopération internationale et, notamment, aux activités qui pourraient être entreprises par le secrétariat de l'ONUDI.

Monsieur le Président,

Pour les pays en développement, l'industrialisation a un double objectif : tout d'abord, l'amélioration continue du bien-être de leur population, grâce surtout à la satisfaction des besoins essentiels des masses; deuxièmement, l'intégration, à titre de partenaires à part entière dans un monde interdépendant, à l'économie globale. Dans cette dernière optique, nous considérons à l'heure actuelle l'industrialisation comme l'une des conditions d'une reprise internationale durable. D'où la nécessité pour la communauté internationale de s'employer à transformer le potentiel inexploité des pays en développement en opportunités concrètes dans l'intérêt des pays en développement eux-mêmes et des autres pays du monde.

La mise en valeur des ressources humaines sera au cœur de ce processus. Ce qu'il faut, c'est non seulement intensifier cet effort mais aussi l'infléchir en fonction des besoins actuels et prévisibles des industries à développer et de la société tout entière. Dans cette perspective, il faut améliorer les conditions d'accès des pays en développement aux moyens d'enseignement et de formation des pays développés sur une base bilatérale. Pour ce qui est de l'action à mener par les voies multilatérales, j'ai estimé dans mon rapport spécial que l'ONUDI devrait être capable d'assurer jusqu'à 100 000 mois/homme par an de formation technique dans son domaine de compétence, soit à peu près dix fois ce qu'elle peut faire à l'heure actuelle. Par ailleurs, nous avons apporté notre appui à une initiative de l'OIT tendant à convoquer une conférence mondiale sur la mise en valeur des ressources humaines. Dans la documentation, il a également été suggéré que l'ONUDI organise avec l'UNESCO et l'OIT une réunion de haut niveau chargée d'étudier sous leurs divers aspects les systèmes d'enseignement et de formation des pays en développement pour les mettre en mesure de réagir plus promptement aux besoins prévisibles de l'industrie.

Le progrès des pays en développement sur le plan scientifique et technique est étroitement lié à la valorisation des ressources humaines et en dépend en fait. Il importe de se rendre compte que l'allure et la structure de l'industrialisation au cours de la présente décennie et ultérieurement seront considérablement influencées par l'apparition de technologies nouvelles, telles que la micro-électronique, le génie génétique et la biotechnologie. Quel que soit leur niveau de développement, les pays doivent être conscients des incidences des mutations technologiques en cours. Acquérir ce potentiel technologique demande beaucoup de temps. Pour aider les pays en développement dans cet effort, je propose d'établir avec la coopération active des pays développés et des pays en développement, à l'instar du Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie dont la création a été appuyée par l'ONUDI, des centres internationaux

dans les domaines de la micro-électronique, des nouveaux matériaux, de la technologie de l'industrie marine et de l'énergie. Dans ce même ordre d'idées, j'ai aussi exhorté les pays en développement, à plusieurs reprises, de consacrer 2 % de leur PNB à l'action dans les domaines scientifique et technologique, ce qui serait le meilleur moyen de favoriser le développement autocentré et de satisfaire les besoins essentiels de la population. En attendant, ce n'est guère rendre hommage à l'ingéniosité ni à la faculté de compassion de l'homme que de constater qu'en dépit de tous les progrès de la technique, nous ne parvenons pas, à l'échelle mondiale, à réduire la pauvreté des grandes masses de la population et à permettre aux hommes et aux femmes de mener une vie simple mais digne. Dans le dessein d'utiliser les techniques modernes pour pourvoir aux besoins non satisfaits des couches les plus défavorisées, la réunion préparatoire tenue à Tbilisi a proposé de soumettre à la présente Conférence le concept d'un programme concernant les "technologies au service de l'humanité" pour approbation, approfondissement et application ultérieure.

Pour ce qui est du financement de l'industrie des pays en développement, je demande à la Conférence de bien vouloir étudier une proposition tendant à créer un service d'élaboration des projets qui devrait être financé par les pays membres. Certains d'entre nous se rappelleront sans doute qu'une telle proposition a été présentée à la troisième Conférence générale de l'ONUDI, tenue à New Delhi en janvier 1980. L'expérience acquise depuis lors a mis en évidence la nécessité pressante de ce service qui, même s'il n'avait au début qu'un domaine d'action modeste, apporterait une contribution inestimable à la sélection et à l'élaboration de projets industriels viables et bancables.

S'agissant de l'énergie, autre élément essentiel pour l'industrie, de nombreux pays en développement s'emploient à se dégager de leur dépendance passée et actuelle vis-à-vis des importations et à préparer un avenir fondé sur l'utilisation accrue des sources d'énergie indigènes. Ces aspirations et efforts méritent d'être encouragés et aidés dans tous les aspects que l'ONUDI a définis dans son programme après la Conférence de New Delhi : énergie pour l'industrie, industrie pour l'énergie et gestion de l'énergie.

Pour ce qui est d'un autre point très important de notre ordre du jour, j'espère que la présente Conférence imprimera un nouvel élan au programme de coopération industrielle entre pays en développement. Il est particulièrement nécessaire et opportun de profiter de cette Conférence pour pousser plus loin cette stratégie. Les pays en développement doivent exercer vigoureusement cette option et, ce qui serait à mon avis l'une des premières mesures à prendre à cet effet, adopter un code de conduite propre à instaurer entre eux des relations de coopération équitables. Ils créeraient ainsi des bases solides pour leur coopération industrielle et assureraient l'équilibre à long terme des avantages qui en découlent.

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Les souffrances actuelles de l'Afrique devraient être mieux reconnues et je m'attends que l'adoption de décisions propres à améliorer la situation économique du continent africain sera parmi les préoccupations prioritaires de cette Conférence. L'environnement économique international défavorable, les catastrophes naturelles et les calamités causées par l'homme ont entraîné la famine, les migrations et une multitude d'autres problèmes. Trente-quatre pays d'Afrique sont touchés par la sécheresse; 24 ont un déficit vivrier; 26 comptent parmi les pays les moins avancés et 21 appartiennent, selon les critères adoptés par la Banque mondiale, aux pays à faible revenu. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a été particulièrement sensible au sort tragique de l'Afrique et a pris différentes mesures pour y porter remède. Le secrétariat de l'ONUDI appuie sans réserve les initiatives du Secrétaire général et est prêt à y apporter une contribution dans le domaine de sa compétence.

Pour ce qui est de l'Afrique, on a soulevé la question de savoir si tout l'effort de la communauté internationale ne devait pas être concentré sur l'agriculture. Ce faisant — je dois le dire — on oublie la contribution que l'industrie pourrait apporter à l'agriculture africaine. Tout d'abord, pour ne donner qu'un exemple, si les tendances actuelles persistent, plus de 80 % des outils et engins agricoles simples utilisés en Afrique en l'an 2000 devront encore être importés. Deuxièmement, comme le Plan d'action de Lagos l'indique, l'industrialisation du continent africain et de chaque Etat membre en particulier constitue une option fondamentale dans l'action globale destinée à sortir l'Afrique du sous-développement et de sa dépendance économique. Troisièmement, nous en sommes déjà au milieu de la Décennie du développement industriel de l'Afrique, proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1980, et il nous faut maintenant accélérer l'exécution des activités de cette Décennie.

Faisant suite à une demande formulée par les ministres africains de l'industrie à leur septième conférence et gardant présente à l'esprit la résolution 57 (XVIII) du Conseil du développement industriel, nous vous avons présenté pour examen dans le document ID/CONF.5/33 un ensemble étendu et interdépendant d'activités exigeant près de 200 millions de dollars des Etats-Unis au cours de la période 1985-1990. Ce programme vise à aider les pays d'Afrique à créer des industries motrices ou des industries destinées à satisfaire des besoins essentiels et urgents en matière d'alimentation, d'eau, de santé, de logement, etc. Il fait aussi la part voulue à la mise en valeur des ressources humaines, au développement du potentiel scientifique et technologique et à la mise en place d'une infrastructure institutionnelle. Très modeste, mais dans son ensemble équilibré, il tient compte des priorités et des besoins des différents groupes de pays africains, ce qui devrait permettre la définition d'un cadre initial pour la gestion efficace des investissements nécessaires au secteur industriel. Je recom-

mande vivement à la Conférence d'approuver ce programme. En outre, je tiens aussi à lui demander de prendre des décisions quant à son mode de financement. Je sais fort bien que le financement se ferait au moyen de contributions volontaires, mais je voudrais soumettre à votre examen la suggestion tendant à répartir comme suit ces contributions entre les différents groupes : Groupe B, 65 %, Groupe D, 20 % et Groupe des 77, 15 %.

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

En mettant en relief plusieurs domaines critiques sur lesquels la Conférence devra porter son attention, je voudrais souligner qu'ils appellent aussi des efforts plus amples et mieux concertés de la part du secrétariat lui-même. Je me permets d'ajouter que l'ONUDI, au fil des ans, s'est bien préparée à l'accomplissement de cette tâche. Un important dispositif de coopération technique, complété par des programmes de promotion et des études, a été mis en place. Ces études, qui facilitent l'examen des tendances industrielles ainsi que l'émergence d'idées et d'attitudes nouvelles, constituent un élément d'autant plus essentiel de ce dispositif que, pendant longtemps encore, de nombreux pays en développement n'auront pas les moyens d'exécuter eux-mêmes des études de ce type. La part croissante accordée aux activités de coopération technique de l'ONUDI dans le CIP total de bien des pays n'est qu'un des indices concrets de leur utilité toujours plus sensible dans ce domaine. Le montant total de la coopération technique assurée par l'ONUDI depuis sa création jusqu'à la fin de 1983 s'élève à près de 700 millions de dollars. Cette coopération porte actuellement sur quelque 130 pays et territoires, en plus de diverses régions, sous-régions et organisations, et englobe une vaste gamme de secteurs industriels et d'activités liées à l'industrie. Ce réservoir d'expérience et de connaissances spécialisées est mis à la disposition des pays en développement. Si l'on affecte des fonds accrus à la coopération technique, ce programme de l'ONUDI pourra être affiné et renforcé. En enrichissant ce réservoir d'expériences, les pays en développement en tireront, non seulement individuellement mais aussi collectivement, des avantages accrus. C'est la raison pour laquelle j'ai engagé vivement ces pays à contribuer toujours davantage aux activités de coopération technique de l'ONUDI.

Pour ces mêmes raisons, j'ai fait, à titre strictement personnel, une suggestion à la deuxième session ordinaire du Conseil économique et social, il y a un mois environ. J'aimerais en faire part également à la présente Conférence. Mon expérience de près de 10 ans comme chef du secrétariat d'une organisation autonome au sein de l'Organisation des Nations Unies m'a convaincu que les pressions pesant sur le système des Nations Unies et, notamment, sur les institutions spécialisées, pourraient être sensiblement atténuées si l'on parvenait à mieux équilibrer leur budget ordinaire. A mon

avis, la situation serait beaucoup plus saine si a) la contribution d'aucun pays au budget d'une organisation quelconque du système ne dépassait 10 %, et b) si le manque à gagner qui en résulterait, de l'ordre de 16 à 17 %, était réparti entre les pays en développement. Pour ce qui concerne l'ONUDI, je pense que sa prochaine transformation en institution spécialisée offrirait la meilleure occasion de mettre en pratique une nouvelle formule de financement de ce type. Je me contenterai d'ajouter que la nouvelle formule permettrait aussi d'élargir la composition géographique du personnel du secrétariat — lequel est généralement recruté suivant un système de quotas lié avant tout au montant de la contribution de chaque Etat — et partant, de mieux associer les pays en développement à la direction générale de l'organisation.

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Je voudrais, pour conclure, appeler une fois de plus l'attention de la Conférence sur les faits et les problèmes essentiels qu'elle doit examiner. L'industrialisation des pays en développement pourrait apporter une contribution décisive à la reprise de l'économie mondiale, à court comme à long terme. Elle constitue le meilleur moyen d'assurer la croissance économique à long terme de toutes les nations. C'est pourquoi il importe de s'attacher plus que jamais à la réalisation de l'objectif de Lima en vue d'assurer une croissance soutenue et une interdépendance effective de l'économie mondiale. Des mesures s'imposent d'urgence dans un certain nombre de domaines critiques pour l'industrialisation. L'approche de la coopération internationale doit être résolument tournée vers l'avenir si l'on veut satisfaire les besoins de l'industrie dans un monde en mutation. Il faudra renforcer le secrétariat de l'ONUDI pour qu'il puisse remplir effectivement les responsabilités accrues qui seront les siennes.

Cela étant, je forme l'espoir que la Conférence donnera toute son attention à des propositions de caractère pratique. Les considérations politiques peuvent certes avoir leur importance mais il faut éviter à leur sujet des controverses aboutissant à mettre au rancart des programmes d'action pressants. Pour appuyer les programmes d'action, la Conférence doit aussi déterminer les moyens d'assurer des ressources supplémentaires, ce qui témoignerait d'une volonté politique effective. Nous ne pouvons nous contenter en la matière d'un accord sur des idées générales.

Si la Conférence se contentait d'appuyer des idées sans indiquer où se trouvent les ressources nécessaires, elle ne remplirait pas sa tâche. En plus des plans orientés vers l'action, la Conférence doit déboucher sur une réaffirmation de l'impératif de l'industrialisation des pays en développement et une volonté renouvelée d'élargir la coopération internationale au service de cet objectif. J'espère aussi que, ce faisant, la Conférence trouvera des méthodes nouvelles pour aborder les problèmes actuels de l'économie

mondiale, en particulier ceux liés à l'industrialisation. Les résultats de cette Conférence seront particulièrement précieux s'ils permettent d'amorcer un dialogue authentique sur les problèmes de l'économie mondiale, dont on ne saurait différer davantage la solution sans aggraver encore les tensions sociales et politiques entre les nations et au sein de celles-ci.

Pour conclure, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, je suis sûr que cette Conférence ne sera pas tentée de sous-estimer l'importance de ce qu'elle peut accomplir pour l'industrialisation des pays en développement, pour la reprise de l'économie mondiale et, de ce fait, ce qui est plus important encore, pour la paix mondiale. A cet égard, je voudrais rappeler et souligner ce que j'ai dit dans mes observations inaugurales à la troisième Conférence générale de l'ONUDI à New Delhi et qui me paraît toujours valable : "S'il est vrai qu'il ne saurait y avoir de développement sans paix, il est non moins vrai qu'à l'avenir il ne saurait y avoir de paix sans développement." La quatrième Conférence générale de l'ONUDI offre à la communauté internationale une nouvelle occasion de comprendre et d'accepter la vision d'un avenir commun. Instaurer dès à présent une coopération internationale à une très grande échelle en vue d'aider le monde à avancer vers la prospérité globale et la paix internationale pour les générations futures est infiniment préférable à la course actuelle vers la destruction mutuelle et l'annihilation de la civilisation sur la terre. C'est là le message que, je le souhaite, la quatrième Conférence générale de l'ONUDI parviendra à adresser à l'humanité, un message de détermination et d'espoir car la désespérance est synonyme d'éc...cc.

Je vous adresse tous mes vœux de succès dans vos travaux et je vous remercie de votre attention.



